

l'administration des Domaines, afin d'être vendus en deux phases. Un lot est utilisé par la Défense jusqu'à la fin 2018. Ce lot ne sera vendu qu'à partir de janvier 2019. Il n'y a que deux bâtiments sur ce lot, dont un est déjà occupé par la Croix-Rouge.

Une vente ou une expropriation à l'amiable, quand il s'agit d'une autorité, prend, en général, plusieurs années. C'est la Croix-Rouge qui avait remarqué les panneaux de la ville de Namur, en septembre dernier, lors de l'enquête publique menée par la ville pour la création d'une zone d'activité économique à Belgrade.

Mes collaborateurs ont pris contact avec le Bureau économique de la province de Namur (le BEP) qui a confirmé, début octobre 2017, qu'il comptait obtenir l'autorisation d'expropriation pour le printemps 2018. La Défense a, dès lors, demandé à Fedasil d'en tenir compte.

La communication qui a eu lieu, il y a quelques semaines, constituait un rappel après que le BEP ait répété, le 23 janvier, pour être précis, que le *timing* de l'autorisation d'expropriation était toujours d'actualité.

Concrètement, si le BEP estime que l'évacuation du centre ne presse pas, ce n'est pas la Défense qui demandera cette évacuation. La Défense n'a pas besoin du terrain dont question, mais bien l'interlocuteur pour la Croix-Rouge et Fedasil et, avant tout et surtout, l'acquéreur du terrain, à savoir le BEP.

D'après les dernières informations dont je dispose, un accord local serait intervenu pour continuer.

**04.03 Gwenaëlle Grovonius (PS):** Monsieur le ministre, un accord local par rapport à cette question semble effectivement avoir été trouvé à court terme. En 2019, la partie de terrain qui ne sera pas achetée par le Bureau économique de la province de Namur (BEP) pourrait-elle être acquise par Fedasil pour lui permettre de poursuivre son activité? J'espérais obtenir la confirmation à cette question. J'entends bien que vous ne vous y opposez pas, mais que vous ne pouvez pas nous en dire plus sur l'avenir de ce terrain. Je reviendrai à nouveau vers vous ou m'adresserai au ministre Theo Francken pour connaître l'évolution de ce dossier.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

#### **05 Questions jointes de**

- **M. Olivier Maingain au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique, sur "la question du déménagement provisoire des avions du hall du MRA" (n° 24212)**

- **Mme Julie Fernandez Fernandez au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique, sur "le déménagement des avions du Musée royal de l'Armée" (n° 24216)**

- **M. Gautier Calomne au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique, sur "la flotte d'avions du Musée royal de l'Armée" (n° 24259)**

- **M. Benoît Friart au ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique, sur "le projet de réaménagement du MRA" (n° 24361)**

#### **05 Samengevoegde vragen van**

- **de heer Olivier Maingain aan de minister van Defensie, belast met Ambtenarenzaken, over "de voorlopige verhuizing van de vliegtuigen uit de luchtvaarthal van het KLM" (nr. 24212)**

- **mevrouw Julie Fernandez Fernandez aan de minister van Defensie, belast met Ambtenarenzaken, over "de verhuizing van de vliegtuigen uit het Koninklijk Legermuseum" (nr. 24216)**

- **de heer Gautier Calomne aan de minister van Defensie, belast met Ambtenarenzaken, over "de vliegtuigenverzameling van het Koninklijk Museum van het Leger" (nr. 24259)**

- **de heer Benoît Friart aan de minister van Defensie, belast met Ambtenarenzaken, over "de plannen voor de herinrichting van het KLM" (nr. 24361)**

**05.01 Julie Fernandez Fernandez (PS):** Monsieur le ministre, le 'War Heritage Institute', organisme chapeautant désormais le MRA, aurait décidé - afin de réaliser le projet de rénovation et de redéploiement du musée - qu'il fallait déplacer la totalité de la centaine d'avions trônant à l'heure actuelle dans le hall de l'Air. Ce déménagement ne devrait être que provisoire mais l'exemple passé de la collection des chars, dispersés entre Bastogne et Brasschaat, inquiète évidemment mon groupe. Il apparaît par ailleurs que tous les appareils civils et les avions n'ayant pas de lien avec l'histoire militaire de la Belgique seraient ensuite expédiés ailleurs. Ces craintes sont d'autant plus fondées que la Belgique ne disposant pas d'un autre musée de l'aviation n'aurait aucun autre endroit pour exposer ces appareils souvent précieux. Vous n'êtes pas non plus sans savoir que si lors du déménagement, ces avions restent plus de quatre ans sur le sol flamand par exemple, le décret 'Topstukken' imposera l'accord du gouvernement flamand afin de redéplacer à nouveau ces engins. Dans le cadre de ces travaux certes nécessaires, il s'agit

donc d'avoir une réflexion sur le long terme pour éviter de démembrer le MRA sur son site bruxellois historique surtout quand on sait qu'une grande partie des visiteurs du musée y viennent avant tout pour l'impressionnant hall de l'Air et sa collection unique dans le Royaume.

J'aimerais dès lors, monsieur le ministre, vous poser les questions suivantes. Si ces avions sont effectivement déplacés, où seront-ils entreposés durant la durée des travaux? Quel sera le calendrier de ces travaux? Qui va payer pour ce déménagement? Quel sera l'avenir de cette collection air et que comptez-vous faire avec les avions non liés à l'histoire militaire belge ou même européenne ou mondiale? Enfin, d'autres scénarios qui permettraient de rénover le Musée Royal de l'Armée sans déménager la totalité des avions ont-ils été à l'étude? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

**05.02** **Benoît Friart (MR):** Monsieur le ministre, la section Air du Musée royal de l'armée et d'histoire militaire, installée dans le grand hall du Cinquantenaire, attire chaque année énormément de visiteurs. La plupart d'entre eux y viennent pour admirer cette collection exceptionnelle d'avions civils et militaires. Afin de pérenniser ce beau témoignage de l'histoire de l'aviation, un projet de redéploiement du site du Cinquantenaire est mené par la direction de War Heritage Institute (WHI). Comme vous me l'avez indiqué en réponse à une de mes précédentes questions parlementaires, ce projet se déroulera en phases successives, tenant compte des moyens limités pour réaliser l'ampleur de la tâche. Ce plan devrait nécessiter le déménagement temporaire des avions du grand hall de l'Air. Comme vous le savez sans doute, ce déménagement soulève quelques préoccupations au sein de l'institution.

Dès lors, monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes. Confirmez-vous que le projet de redéploiement nécessitera le déménagement et le stockage des avions composant le hall de l'Air? N'existe-t-il pas d'autres alternatives pour effectuer ces travaux sans pour autant déplacer toute la collection et sans que cela nécessite la fermeture temporaire de cette section? Enfin, certains ont exprimé des craintes concernant le sort de la collection après un déménagement. Le directeur du WHI s'est voulu rassurant en réfutant tout projet de réorganisation du hall de l'Air. Pouvez-vous confirmer ces déclarations? Pouvez-vous ajouter autre chose sur l'avenir de cette collection d'avions? Je vous remercie.

**05.03** **Steven Vandeput, ministre:** Chers

collègues, aucune décision relative au déménagement des avions conservés dans le hall de l'Air n'a été prise. À ce stade, un plan global de réaménagement en profondeur du site et de remise à niveau de l'ensemble du MRA est à l'étude. Le but est de faire du MRA un musée de pointe à vocation internationale, comme ceci est prévu dans l'exposé des motifs de la loi du 28 avril 2017 portant sur la création du *War Heritage Institute*.

Ceux qui se rendent au musée de l'Armée peuvent constater que certaines structures des bâtiments sont en mauvais état, ce qui est de nature à provoquer des détériorations irrémédiables aux pièces de collection qui y sont exposées si rien ne change. Dans l'hypothèse où nous parvenons à réaliser ce qui n'a plus été fait depuis longtemps, à savoir investir de nouveau de manière significative dans le musée de l'Armée, des travaux de grande envergure devraient avoir lieu dans le musée et surtout de hall de l'Air.

Dans ce cas, il me semble totalement irresponsable de travailler en laissant en place la collection d'avions d'une valeur inestimable qui s'y trouve actuellement. Diverses hypothèses de projet de stockage temporaire de cette collection sont actuellement à l'étude mais il est prématuré d'avancer une piste plutôt qu'une autre car le projet n'est qu'au stade embryonnaire. L'étude doit d'abord pouvoir être affinée et ceci doit pouvoir se faire en toute sérénité et sans procès d'intention.

Cependant, nous savons déjà que, tenant compte du manque d'investissements antérieurs, il s'agira d'un projet coûteux et qu'il conviendra de trouver les moyens nécessaires, sans quoi le musée risque de mourir de sa belle mort. Et cela n'aura pas été faute d'avoir essayé de le ranimer dans l'intérêt général de notre société et plus particulièrement, de la transmission de nos valeurs démocratiques.

Alors, le choix vous appartient: persévérer dans vos procès d'intention ou bien accompagner le projet en vue d'un MRA de grande envergure.

**05.04** **Julie Fernandez Fernandez (PS):** Monsieur le ministre, je ne vous fais pas de procès d'intention. Au demeurant, j'avais indiqué dans ma question que les travaux étaient nécessaires. Je partage donc votre préoccupation.

Avez-vous un timing pour l'étude?

**05.05** **Steven Vandeput, ministre:** Nous sommes en train de préparer l'appel d'offres pour trouver

des partenaires dans l'accomplissement du projet. J'espère que nous pourrons le lancer au début de l'année prochaine. Ce sera quelque chose d'inédit en Belgique. Nous connaissons les exemples néerlandais et allemand, mais ce sera tout nouveau pour nous. Il convient donc de rester prudent, mais j'espère que la procédure pourra débiter avant que je ne quitte mes fonctions de ministre de la Défense.

**05.06 Julie Fernandez Fernandez (PS):** Monsieur le ministre, c'est très bien, je vous remercie. Je resterai donc attentive au dossier.

**05.07 Benoît Friart (MR):** Monsieur le ministre, vous dites que ce musée est en mauvais état. Je m'y suis rendu plusieurs fois. C'est le moins que l'on puisse dire. Vous parlez des différentes hypothèses de stockage qui sont à l'étude. Je me permettrai de revenir vers vous par la suite. J'avais notamment lu que déplacer un avion revenait à 25 000 euros. Rien que le déménagement et le stockage coûtera un fameux budget.

**05.08 Steven Vandeput, ministre:** Que pensez-vous qu'il faudra comme investissement pour remettre le musée en bon état?

**05.09 Benoît Friart (MR):** À mon avis, cela coûtera une quarantaine ou une cinquantaine de millions. Ce sera peu de choses mais c'est quand même important. J'insiste pour que ce musée puisse être remis au plus tôt et dans les meilleures conditions en bon ordre de marche parce qu'il fait partie des grandes attractions dont Bruxelles a besoin pour son tourisme. Je pense que c'est le troisième musée au monde pour la collection d'avions. Cela vaut vraiment la peine de le remettre en ordre et en état. Je vous remercie.

*Het incident is gesloten.  
L'incident est clos.*

De **voorzitter**: Collega's, de minister, die al langer is gebleven dan aangekondigd, moet de vergadering nu verlaten.

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 12.18 uur.  
La réunion publique de commission est levée à 12.18 heures.*